

# Joyeuses Fêtes

Retrouvez le programme en page 8



# Grigny

N° 301 - Décembre 2008

INFORMATIONS

• Site internet <http://www.grigny91.fr> • adresse électronique : [contact@grigny91.fr](mailto:contact@grigny91.fr)

## Parents, enseignants, élus, nous défendons



## l'école publique

### CRISE :

*Le gouvernement doit faire  
le choix des dépenses utiles*

- Édito du maire en page 4
- Les collectivités locales dans la crise en page 4
- Nous défendons l'école publique en page 5

**Conseil général**  
Commandez votre  
"Carte jeune 91"

page 2

#### Emploi et formations

Des formations  
qualifiantes pour  
des métiers porteurs

page 2

#### Inscription sur les listes électorales

Inscrivez-vous avant  
le 31 décembre 2008

page 2

#### Insee

Un recensement et  
deux enquêtes

page 3

#### Grigny 2012

Présentation des projets  
de développement social  
et urbain

page 3

#### Talents des Cités

Deux jeunes récompensés

page 6

#### Croix-Rouge Française

Une antenne relai  
à Grigny

page 6

#### Semaine de l'Égalité

Rencontre entre  
les habitants et  
les institutions

page 7

#### Lieu Passerelle

« Le chemin vers l'école »

page 7

#### Téléthon 2008

L'Usg mobilisée  
pour le Téléthon

page 8

#### Daniel Bechet à Grigny

Le Jazz Band du fils  
toujours fidèle à Grigny

page 8

▶ PRATIQUE...

**MAIRIE DE GRIGNY**

19, route de Corbeil, tél. 01 69 02 53 53

**COMMISSARIAT**

Rue Saint-Exupéry, 01 69 02 42 22

**PHARMACIES DE GARDE**

Le soir à partir de 20 h, le week-end et les jours fériés, appelez le commissariat.

**MÉDECINS DE GARDE**

Composez le 08 26 88 91 91, et le 15 pour les urgences (SAMU 91).

**RAPPEL**

Fermeture de certains services municipaux mardi et vendredi matin.

Certains services de la Mairie (enfance-éducation, CCAS...) sont fermés au public tous les mardis matin pour permettre à leurs agents de traiter au mieux les nombreuses demandes qu'ils enregistrent chaque jour.

Le service scolaire, plus particulièrement sollicité, est également fermé les vendredis matin.

**CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**

**Consultations gratuites**

La chambre des Notaires de l'Essonne vous accueille gratuitement sur rendez-vous tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Pour l'année 2009, les permanences auront ainsi lieu les mardi 6 janvier, 20 janvier, 3 février, 3 mars, 17 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 16 juin, 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 20 octobre et 10 novembre. Renseignements et rendez-vous au 01.60.78.01.27

Chambre des Notaires de l'Essonne - 14, rue des Apôtres 91000 Evry-Village

**INFOS CPAM**

**Changement d'adresse**

Le bureau d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie situé au 16 place aux Herbes à la Grande Borne change d'adresse. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, ceux-ci seront transférés à l'agence local de Grigny située 9/11 rue Gabriel-Péri, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h30.

**Annuaire des professionnels de santé**

Depuis le 30 juillet, l'Assurance Maladie met à la disposition du public un service d'annuaire et de tarifs en ligne concernant les professionnels de santé libéraux.

Pour trouver l'adresse d'un généraliste, dentiste, kinésithérapeute, ophtalmologiste, pédiatre... ou connaître les tarifs de consultations qu'ils pratiquent, rendez vous [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou composez le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

**La grippe est arrivée !**

Depuis le 10 octobre 2008, le vaccin contre la grippe, qui est, rappelons-le, le meilleur moyen de lutter contre ce virus qui touche plusieurs millions de personnes chaque année, est disponible en pharmacie.

Ce vaccin, qui doit être renouvelé chaque année pour être efficace, est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que pour celles atteintes de certaines maladies chroniques. De plus, pour les assurés vaccinés l'hiver dernier, une simple présentation de leur invitation leur suffira à se faire délivrer le précieux vaccin par leur pharmacien et à se le faire administrer par une infirmière sans prescription médicale.

On en parle Essonne

Conseil général

Pensez à commander votre "Carte jeune 91"

La "carte jeune 91" est un dispositif mis en place par le Conseil Général qui permet aux jeunes de 16 à 19 ans de bénéficier d'un chèque de 150 euros permettant d'acheter : places de cinéma, théâtre, concert, livres, disques, billets de train... Carte disponible dans les équipements pour la jeunesse. Vous pouvez la commander sur le site internet : <http://cartejeune91.fr> Pour vous procurer la Carte jeune 91 et le chèque, remplissez le bon de commande et joignez-y un chèque de 10 euros établi à l'ordre

de : Régie de recettes Carte jeune Essonne.

Attention, s'il s'agit de votre première demande ou si votre situation a changé depuis votre demande de Carte jeune 2009, envoyez également :

- une photocopie d'une pièce justifiant votre âge (carte d'identité, passeport, livret de famille, attestation carte vitale, certificat de scolarité...);
- une photocopie d'un justificatif fiscal 2007 ou 2008 attestant de votre résidence principale en



Essonne (avis d'imposition, taxe d'habitation...)

Envoyez le tout avant le 30 juin 2009 sans timbrer l'enveloppe, à : Conseil Général de l'Essonne - Service jeunesse Libre-réponse 83026 - Bd de France 91049 EVRY Cedex

Emploi et formations

Des formations qualifiantes pour des métiers porteurs

Actuellement et depuis le 12 novembre se déroule à Grigny la deuxième session du chantier école « Compagnon maçon VRD » à laquelle participe une dizaine d'apprentis tandis qu'a démarré en novembre 2008 une formation fibre optique destinée à former une quinzaine de jeunes au métier de câbleur réseaux.

C'est à la faveur de rapprochements entre le service économique de la ville, le Centre de Formation et de Professionnalisation (CFP), la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne et des entreprises ou syndicats professionnels, que deux formations ont lieu sur la ville qui vont permettre notamment à de jeunes grignois sans emploi et sans qualification de se former à des métiers en tension.

**Deuxième chantier-école «Compagnon maçon VRD»**

Initiée en décembre 2007 à Grigny, et clôturée en avril 2008, la première session du chantier école «Compagnon maçon VRD» de la plateforme départementale des Travaux Publics avait permis à 11 jeunes sans emploi, présélectionnés par le Pôle Initiative Emploi, d'être recrutés par des entreprises en CDI et de bénéficier pendant quatre mois d'une formation qualifiante.

Salué à l'époque par tous pour son opportunité puisqu'il garantissait à une dizaine de chômeurs non qualifiés une formation et un emploi et qu'il aidait dans le même temps des entreprises à la peine à pourvoir des postes vacants avec de jeunes apprentis motivés, ce chantier école a été renouvelé cette année, à l'initiative conjointe du STP 91 et du service économique de la ville, en partenariat avec de nombreuses entreprises (STRF, Jean Lefebvre, Eurovia, Colas...), et pro-



fitte actuellement à treize jeunes dont trois grignois et un castelvirais.

D'ores et déjà embauchés en CDI, ces apprentis suivront jusqu'en mars 2009 une formation en alternance de 490 heures dispensée par un professionnel du CPO FC (Centre de Formation Professionnelle Continue) sur Grigny.

L'intégralité de la formation (cours pratiques et formation théorique) se déroule sur le chantier, transféré cette année à l'angle de la rue des Bâtitisseurs et du CD310 sur un terrain gracieusement mis à disposition par son propriétaire M. Destouches.

**Formation fibre optique**

La formation fibre optique qui a débuté le 17 novembre 2008 est, comme pour le chantier école «Compagnon maçon VRD», née d'un constat simple : le renouvellement en cours de tous les anciens réseaux de communication (téléphonie, télévision...) en cuivre a entraîné ces dernières années une pénurie de main d'œuvre dans les

métiers du câblage.

Un seul chiffre : cinq entreprises locales, récemment sondées par le service économique de la ville, évaluent à 250 le nombre de postes qu'elles auront à pourvoir d'ici 3 ans. Cette première formation sera pilotée par le Centre de Formation et de Professionnalisation des Lacs de l'Essonne, en partenariat avec l'entreprise grignoise Réseaux et Services, et va bénéficier à seize jeunes, dont onze grignois, qui se verront remettre à l'issue de la session un Certificat de Qualification Professionnelle (CFQ).

D'autres projets de formation sont actuellement à l'étude au sein du service économique de la ville et du CFP à chaque fois dans des métiers garantissant des débouchés. Ainsi, des formations de rénovateur thermique et d'installateur-mainteneur de systèmes solaires pourraient prochainement voir le jour pour structurer une filière en émergence identifiée autour des énergies renouvelables.

Droit d'expression

Les mauvaises habitudes s'immortalisent

Les promesses électorales envolées, les problèmes de GRIGNY s'enracinent.

Le camarade LENINE disait en son temps « les faits sont têtus ».

Aujourd'hui ce sont nos camarades du Conseil Municipal qui se sont montrés têtus et la sanction prévisible de la chambre régionale des comptes qui vient de tomber, se résume à deux mesures imposées à nos brillants gestionnaires et par contre coup à nous grignois :

- une augmentation de 10% des impôts locaux
- l'interdiction d'emprunter et d'accroître les déficits.

Les élus des listes Vivre à Grigny et du Parti des Grignois, conscients de leur charge de conseillers municipaux, ont décidé de s'impliquer, sans arrières pensées, dans les différentes commissions municipales - en particulier dans celle des finances - et de tenter de proposer des axes de réflexion différents sur la gestion municipale en se frayant un passage entre le dogme « L'État nous doit réparation » du bureau municipal et l'État de «droite» qui étrangle les collectivités locales en transférant les compétences sans compensation financière suffisante et qui «par-dessus

le marché», projette de diminuer les recettes en modifiant les critères d'attribution des dotations financières.

En apportant nos compétences et nos réflexions pour défendre l'intérêt général seul garant du devenir de notre commune, notre ambition est de rendre un peu concret le slogan que nos amis utopistes ont lancé il y a quelques années « GRIGNY j'y vis GRIGNY j'y crois ».

Serge GAUBIER, Conseiller municipal et Vice-président du mouvement démocrate en Essonne, le 7 novembre 2008.

Quotient familial

Calculez votre Quotient familial

Le calcul du quotient familial détermine le prix de certaines activités municipales (restauration scolaire, accueils péri-scolaires du matin et du soir, centre de loisirs, conservatoire, école des sports, arts plastiques...).

Ce quotient est revu chaque année et varie selon vos ressources.

Aussi, vous devez vous présenter en Mairie, au service Enfance/Education, muni des documents ci-dessous avant le 31 décembre 2008.

Ce nouveau quotient prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout comme la révision des tarifs.

Passé ce délai les activités vous seront facturées en plein tarif.

Documents nécessaires au calcul du quotient familial :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- Jugement de séparation ou de divorce,
- Titre de séjour (pour les étrangers),
- Quittance de loyer,
- Décompte de charges ou acte de propriété (si propriétaire),
- 3 derniers bulletins de salaire du père et de la mère,
- Avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu 2006,
- Si chômage : 3 derniers relevés ASSEDIC,
- Pension alimentaire reçue ou versée,
- Dernier décompte des allocations familiales (- de 2 mois),
- Certificat de scolarité des enfants de plus de 16 ans.

Attention le service est fermé les mardi et vendredi matin.

Inscription sur les listes électorales

Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2008 pour exercer votre droit de vote en 2009

Les élections européennes se tiendront en juin 2009. Pour pouvoir exercer votre droit de vote lors de ce grand rendez-vous politique continental, vous devez vous inscrire dès aujourd'hui sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008.

Les conditions d'inscription

Avoir 18 ans au 28 février 2009 ; être de nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne et habiter à Grigny.

Les documents nécessaires

Présentez-vous au Service des Affaires générales en Mairie, munis des pièces suivantes : carte d'identité ou carte de résident pour les ressortissants européens ; un justificatif de domicile (par exemple : quittance EDF, de téléphone, de loyer ou carte vitale...)

Attention

Les jeunes, arrivés à leur majorité, sont automatiquement inscrits s'ils ont été recensés. Toutefois, vous êtes invités à contacter le service élection de la ville pour vérifier votre inscription.

Les ressortissants de la communauté européenne doivent également vérifier leur inscription en Mairie.

« Grigny 2012 »

# Présentation des projets et concertation avec les acteurs du développement social et urbain

Habitants, partenaires, acteurs institutionnels, professionnels de santé, retraités, entrepreneurs locaux, agents municipaux, animateurs,... tout ce que Grigny compte de forces vives était convié, du lundi 17 au vendredi 28 novembre 2008, à participer aux nombreuses rencontres programmées dans le cadre du Temps Fort 2008, placé cette année sous le signe du développement social et urbain de Grigny.

SILLONNANT la ville en car, réunis autour d'une table ronde ou déambulant dans l'exposition «Grigny 2012» présentée au Centre culturel Sidney-Bechet, les participants à l'édition 2008 de ce Temps Fort auront pu tout à la fois découvrir les aménagements en cours ou programmés quartier par quartier, échanger avec les élus sur les politiques engagées dans tous les domaines et même être force de proposition sur différents sujets abordés. Un véritable moment de pédagogie et de citoyenneté donc qui consacre chaque année la volonté de la municipalité d'associer tous les habitants à la vie de leur cité.

## Une visite quartier par quartier

De Grigny 2 à la Grande Borne, en passant par le Centre Ville, toute l'action de développement urbain engagée depuis 3 ans par la ville, en concertation avec les bailleurs, les promoteurs, les maîtres d'œuvre, la CALE, le GIP, l'ANRU et les habitants, était présentée à travers une exposition d'une trentaine de panneaux et deux films. En Centre ville d'abord, les visiteurs ont pu apprécier l'ampleur du projet d'aménagement de cœur de ville qui, d'ici 2012, verra émerger un nouveau pôle commercial

ouvert sur des rues piétonnes, des services, des logements en location ou en accession, des espaces publics...

A la Grande Borne ensuite, où les aménagements déjà bien avancés (nouvelle école primaire Aimé-Césaire réalisée, espace Nelson Mandela en cours de reconstruction, rénovation du réseau d'assainissement par la CALE...) se poursuivent dans une logique de décloisonnement (aménagement d'une voie traversante reliant la cité au centre ville et desservant les principaux équipements municipaux, transformation de la ligne 402 en tramway, élargissement du pont du Plessis...)

Pour Grigny 2, et outre la réhabilitation du groupe scolaire Chat Botté-Petit Poucet, la construction

de la Maison de quartier des Tuileries, la réhabilitation de celle de Pablo-Picasso et la réalisation d'une voie de désenclavement actuellement en cours ou bout de l'avenue des Sablons, l'essentiel reste à faire. Mais des pistes existent, qui sont réfléchies en concertation entre la ville, la copropriété et les services de l'Etat. Par ailleurs, des actions concrètes ont d'ores et déjà été consignées dans le nouveau plan de sauvegarde : création d'une agence locative pour mieux maîtriser le peuplement, vaste étude thermique pour trouver les moyens de réduire significativement les charges (recours à la géothermie, isolation des bâtiments...), projet urbain au niveau du square Surcouf, stationnements, équipements (nouveau

groupe scolaire sur le coteau Vlaminck)...

## Un moment privilégié d'échange avec les acteurs du développement

Comme chaque année, ce Temps Fort aura aussi été l'occasion de rencontres thématiques sur des sujets ciblés en fonction des publics : développement de l'action sociale, notamment en direction des retraités et de la jeunesse, politique de santé publique, actions en faveur de la formation et de l'emploi, diversification de l'offre d'habitat, développement durable...

En présence de nombreux élus, au premier rang desquels le Maire, Claude Vazquez, qui aura forte-



Rencontre avec les retraités

ment bousculé son agenda pour assister à la plupart des rencontres, mais aussi de promoteurs, bailleurs, techniciens municipaux et intercommunaux, les échanges ont, dans une démarche à la fois pédagogique et constructive, permis de préciser les enjeux du projet social et urbain porté par la municipalité et de recenser les doléances et les suggestions des différents protagonistes de ce projet.



Table ronde avec les professionnels de santé.



Rencontre avec les acteurs locaux

## Papilles d'Or 2009

### Un pâtissier grignois labellisé «Papilles d'Or»

La boulangerie-pâtisserie grignoise de Monsieur Christian Ducrocq vient de recevoir le label «Papilles d'Or» dans la catégorie «Pâtisserie».

Le challenge départemental des Papilles d'Or, organisé par la CCI de l'Essonne et le Conseil général, récompense chaque année depuis 2000 des commerces alimentaires essonnais dans une douzaine de catégories (boulangerie, poissonnerie, pâtisserie) pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits. Au rang des finalistes de cette édition 2009, qui s'est tenue le 20 octobre dernier à la salle des fêtes Jean Lurçat à Etampes, et dans la catégorie pâtisserie, figure l'enseigne grignoise de M. Christian Ducrocq, artisan boulanger-pâtissier installé depuis 22 ans à Grigny (village).

Cet alchimiste des couleurs et des saveurs, bien plus artiste qu'artisan, a séduit ses pairs (le jury du concours est composé de professionnels) par l'originalité de ses créations et la qualité des produits utilisés. Sa tarte Chiboutz (pommes cuites au beurre, flambées au Calvados, recouvertes d'une crème pâtissière meringuée) et ses crèmes à la pistache décorées d'amandes ont

convaincu ceux des membres du jury qui souhaitent surprendre leurs papilles quand ses biscuits au chocolat régalaient les tenants d'une cuisine plus académique.

«Ce prix constitue une forme de reconnaissance et il est, pour mes clients, un gage de la qualité de mes produits», explique Christian Ducrocq. S'il n'est pas parvenu à se hisser cette année, pour sa première participation au concours, sur l'une des trois premières marches du podium, ce n'est que partie remise : «je compte bien renouveler l'expérience lors de la prochaine édition et j'espère bien me positionner alors parmi les trois premiers».

Pâtisserie Ducrocq  
83, rue Pierre Brossolette  
91350 Grigny  
Tél. : 01 69 06 12 86



## Médailles du travail

### Vingt-et-un Grignois récompensés

SAMEDI 29 novembre 2008 à 11h, le Maire de Grigny, Claude Vazquez, assisté de Jean-Gilles Le Poulain et Elisabeth Eté, adjoints au Maire, ainsi que de Nadine Thomain, responsable de l'Administration générale, remettait à vingt-et-un Grignois réunis dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville leur médaille du travail, quand ils ne l'avaient pas déjà reçu des mains de leur employeur, ainsi qu'un diplôme d'honneur.

Les médaillés 2008 - Echelon Grand Or (40 ans) : Denis Ordax, Edith Forteau, Alain Forteau, Dominique Zoude, Bernard Le Carves. Echelon Or (35 ans) : Angéline Fernades, Salvina Ambrosio Hondaro, Ahmed Lalama, Alain Magnan, Francis Jeanne, Michel Bansard - Echelon Vermeil (30 ans) : Thierry Duhamel, Bunny Him, Patricia Argay. Echelon Argent (20 ans) : Joa De

Oliveira, Sylvie Gibert, Francisco Goncalves, Antoinette Saussay, Chantal Knauss, Françoise Léonard, Antonio Cerqueira.



## Insee

### Un recensement et deux enquêtes

Le recensement de la population aura lieu à Grigny du 15 janvier au 21 février 2009 tandis que deux enquêtes portant sur le logement et l'emploi seront également menées sur la ville du 29 décembre 2008 au 24 janvier 2009.

Comme chaque année depuis 2003, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) va procéder, du 15 janvier au 21 février 2009, au recensement partiel de la population.

#### UN RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET ANONYME

Si jusqu'en 1999, la population française était recensée en une seule fois tous les 8 ans environ, depuis 2003, ce comptage s'effectue tous les ans par échantillon.

Le recensement est un acte civique obligatoire et anonyme qui a des conséquences dans la vie quotidienne de chaque habitant puisqu'il fixe notamment le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par chaque commune et qui constitue un élément essentiel de leurs ressources financières.

Il détermine également le nombre d'écoles et de routes nécessaires, l'implantation d'offices de pharmacies et de débits de tabac...

Les agents recenseurs chargés de la collecte des informations sont munis d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire et sont tenus au secret professionnel.

#### ENQUÊTES SUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT

Deux enquêtes statistiques vont également être menées sur Grigny par l'Insee portant l'une sur l'emploi, le chômage et l'inactivité et l'autre sur les loyers et les charges. Celles-ci sont d'importance car elles ont pour but de mieux apprécier l'état et l'évolution de l'habitat, des loyers et du marché du travail dans notre pays afin de mettre en place des politiques idoines. Ces enquêtes nationales d'intérêt général seront ainsi menées, du 29 décembre 2008 au 24 janvier 2009, auprès d'un panel de ménages tirés au sort dont certains résident à Grigny.

Réalisées sous forme de sondage, elles sont anonymes conformément à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée qui assure le secret statistique aux personnes interrogées. Les ménages interrogés recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur Insee qui se présentera ensuite muni d'une carte officielle l'accréditant.



Edito

Crise

# Le gouvernement doit faire le choix des dépenses utiles



Nous ne sommes pas responsables de la crise du système capitaliste.

Les responsables, ce sont les gouvernements qui ont fait le choix de la libre circulation des capitaux et transformé l'économie en vaste casino.

Les richesses produites sont drainées vers les profits spéculatifs, à la bourse ou ailleurs, au détriment des besoins réels, de l'emploi et des services publics.

Nous refusons donc que le gouvernement réduise encore les moyens de l'Éducation nationale : suppression de 13 500 postes d'enseignants pour 2009.

**Investir dans l'éducation est une dépense utile pour nos enfants et pour le pays. C'est pourquoi nous nous mobilisons avec le collectif de Grigny - "Parents, Enseignants, Elus- pour défendre l'école publique" (voir page 5).**

D'autre part, le « plan de relance » annoncé par le Président de la République ne prévoit rien pour le pouvoir d'achat des salariés, des retraités, des familles.

Face à la forte hausse des prix, ce serait pourtant une mesure de justice sociale et efficace pour relancer l'économie.

Il n'y a rien non plus pour permettre aux collectivités locales de continuer d'investir alors qu'elles réalisent 73 % des investissements civils du pays. C'est dire leur rôle pour la croissance et l'emploi. Les banques devraient donc leur consentir des emprunts à des taux les plus bas possibles.

**Dans ce contexte, nous continuons d'agir pour que l'Etat soutienne mieux les efforts de Grigny, comme il s'y était d'ailleurs engagé.**

Le Parisien du 30 septembre avait rapporté certains propos de la Préfecture : « Grigny vit au dessus de ses moyens, la commune doit réduire ses dépenses ». Ces propos révélaient une grave ignorance des besoins des Grignois. Mais depuis que la crise a éclaté, ils sont même carrément « à côté de la plaque ! »

Le gouvernement devrait en effet, plus que jamais, choisir les dépenses utiles : progrès social et soutien financier aux communes qui en ont besoin, comme Grigny, pour continuer d'investir et mieux répondre aux besoins des habitants. La Municipalité vous propose une pétition qui sera adressée à Monsieur le Préfet. Elle a déjà rassemblé de nombreuses signatures. Continuons !

Claude VAZQUEZ

Maire de Grigny, Conseiller Général

Collectivités locales

## Leurs finances déjà asphyxiées vont devoir supporter les conséquences de la crise

**Si le projet du budget de l'Etat pour 2009 prévoit une aide financière pour les établissements bancaires, il ne prévoit rien en revanche pour les collectivités locales de plus en plus étranglées.**

LES DOTATIONS DE L'ETAT AUX communes ne devraient progresser que de 0,9 % environ alors que leurs dépenses sont évaluées par l'Association des Maires de France (AMF) à plus 3,4 % en moyenne.

La principale contribution de l'Etat aux communes (la Dotation Globale de Fonctionnement) est annoncée en net recul.

Le Fonds de Compensation de la TVA aux communes est lui aussi en danger. Ce remboursement ne prend en compte que la TVA sur les dépenses d'investissement et pas à 100 %. De plus il n'intervient que deux ans après.

Les conséquences de la crise (augmentation du chômage, des RMIstes et de la précarité) vont conduire les collectivités locales à dépenser plus pour la solidarité alors que les recettes sont en baisse.

Il faut aussi noter que l'Etat se désengage des financements sur les projets de renouvellement urbain (ANRU) qui concernent de nombreuses communes de banlieue dont Grigny.

Pour Grigny, les dépenses déjà comprimées au maximum ne peuvent plus être réduites. Malgré les efforts accomplis ces dernières années - hélas au détriment des services rendus - le manque de moyens pour le budget de fonctionnement s'accroît d'année en année. La campagne

réclamant au Préfet la mise en œuvre d'un véritable plan de redressement qui était prévu par l'Etat depuis 2000 (protocole d'accord du Grand Projet de Ville) doit s'accroître.

### Les budgets des départements sont eux aussi en grande difficulté

Les transferts de charges de l'Etat sur les départements (RMI, routes nationales, Allocation pour les personnes âgées dépendantes, personnels techniques des collèges...) ont des conséquences lourdes. L'Etat doit au Département de l'Essonne 90 millions d'euros de transferts non compensés.

A cela il faut ajouter le plafonnement de la Taxe Professionnelle imposé par le gouvernement. Pour le département de l'Essonne cela représente une perte de 20 millions d'euros en 2008.

Et, cerise sur le gâteau, les effets de la crise sur les droits de mutation dans l'immobilier. Pour l'Essonne on prévoit une baisse de recettes de l'ordre de 35 millions d'euros.

Dans ce contexte, les départements sont devant un problème insoutenable : soit réduire les services publics départementaux et les aides financières versées aux communes, soit augmenter fortement les impôts.

## INCROYABLE !

**La préfecture déclare : « Grigny vit au dessus de ses moyens. La commune doit réduire ses dépenses ». (Le Parisien du 30 septembre 2008)**

**Municipalité, habitants, personnel communal répondent par une pétition au Préfet**

Monsieur le Préfet,

Des acteurs de notre vie locale (élus du Conseil Municipal, responsables d'associations, enseignants, syndicalistes, travailleurs sociaux, parents d'élèves délégués, agents communaux) et les habitants signataires s'adressent à vous :

Non Monsieur le Préfet, Grigny ne vit pas au dessus de ses moyens pas plus que ses habitants auxquels vous avez imposé, contre l'avis du Conseil Municipal, une augmentation de leur taxe d'habitation et de foncier bâti.

Non Monsieur le Préfet, Grigny ne peut plus réduire ses dépenses qui le sont déjà au maximum. Au contraire, il faudrait faire davantage pour mieux répondre aux besoins des habitants de toutes les générations.

L'Etat devait soutenir les efforts de Grigny mais l'engagement n'a pas été tenu. Nous exigeons qu'il le fasse aujourd'hui !

Si le Gouvernement est capable de mettre à disposition des banques 360 milliards d'euros, il doit être capable de répondre aux besoins des Grignois.

Le Conseil Municipal vous a fait des propositions, il faut en discuter. C'est notre exigence. Nous sommes tous concernés.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Signature : .....

Pétition à retourner en Mairie (Hôtel de Ville - Cabinet du Maire Route de Corbeil 91350 GRIGNY)

## DES M

- Suppression annoncée de 13 (été supprimés en 2008).
- Suppression annoncée pour (RASED) intervenant auprès des
- Menace sur les petites sections « dins d'éveil » qui seraient payant
- Mise en place du Service Mini (d'amende) à recruter des pers (remplacer les enseignants en g tion du nombre d'enfants par er
- Menace de suppression des é enseignants seraient recrutés sans formation pédagogique sp

# Les Grignois défendent leur école publique

C'est à l'appel d'un collectif d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus de Grigny que plus de 200 personnes s'étaient retrouvées le 8 décembre au Centre culturel Sidney-Bechet pour s'informer des menaces qui pèsent sur l'école et construire ensemble une riposte à la hauteur des enjeux. Des initiatives sont également prises dans d'autres communes.



Centre culturel Sidney-Bechet lundi 8 décembre : salle comble pour la défense de l'école publique.

LE MAIRE, Claude Vazquez, a introduit la rencontre en rappelant que le projet de budget de l'Etat pour 2009 prévoit de nouvelles réductions massives de postes d'enseignants, il a déclaré : « Alors que le Gouvernement a su mettre 360 milliards d'euros à disposition des banques qui ont spéculé, nous refusons une politique qui réduit gravement les moyens de l'école publique dont nos enfants ont tant besoin ».

Puis, tour à tour, les initiateurs de cette rencontre ont détaillé les mesures en cours : la remise en cause de l'école maternelle pourtant essentielle pour la socialisation des enfants et leur préparation à l'entrée en élémentaire. L'utilité des Réseaux d'Aide aux Elèves en Difficulté (RASED) a été détaillée dans le menu par les enseignants spécialisés. Utilité tant du point de vue pédagogique (apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques) que pour les problèmes de comportement. Le danger d'une école à deux vitesses a également été évoqué tout comme l'affaiblissement de la formation des maîtres. Il était également question des difficultés rencontrées par la mise en place de l'aide spécialisée et la suppression de l'école le samedi matin. Enfin, Jean Gil le Poulain, adjoint à l'éducation a démontré le caractère dangereux et inapplicable du Service Minimum d'Accueil (SMA). Danger de ne plus avoir de professionnels formés pour encadrer les enfants, plus de limitation du nombre d'enfants par encadrant (ce qui pose des problèmes de sécurité). Il y a aussi le risque que cet accueil minimum s'applique en dehors des jours de grève et que l'Education Nationale demande à la mairie de remplacer les maîtres en congé maladie ! Au final l'APPEL (voir ci-contre) intitulé « Nos enfants ont besoin de nous, défendons notre école publique » a été soumis au vote et adopté à l'unanimité. Des propositions d'action ont été lancées comme la participation à l'action du 10 décembre à l'Agora d'Evry, l'envoi de courriers de protestation et de mails au Ministère de l'Éducation nationale, l'interpellation du Préfet représentant l'Etat sur le département. A la fin de cette soirée, c'est un sentiment de combativité qui régnait et de nombreux participants se sont inscrits pour rejoindre le collectif de cette campagne pour la défense de l'école.

## APPEL

**Nos enfants ont besoin de nous, défendons notre école publique !**

Nous, parents, enseignants, élus de Grigny, réunis ce lundi 8 décembre, sommes rassemblés pour dénoncer des mesures gouvernementales aux conséquences dramatiques pour les élèves de notre école publique :

- Les 11500 postes d'enseignants supprimés en 2008 ;
- Les menaces qui pèsent sur l'école maternelle ;
- La suppression des Réseaux d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté (RASED) ;
- Le dispositif gouvernemental : Service Minimum d'Accueil ;
- L'affaiblissement de la formation des maîtres ;
- Les bouleversements des programmes du collège ;
- Les difficultés liées au dispositif d'aide personnalisée ;

Toutes ces mesures remettent gravement en cause notre école de la République. Nous avons au contraire besoin de construire un grand service public de l'éducation, laïc, gratuit, adapté aux besoins des élèves, favorisant la réussite scolaire et l'accès aux savoirs pour tous.

Pour toutes ces raisons, nous nous engageons à agir et résister pour pointer et avertir des conséquences de telles mesures et promouvoir l'école de la réussite pour tous.

Nous appelons les habitants de Grigny à participer à ces mobilisations.

*L'assemblée des Parents, des Enseignants et des Elus, réunie le 8 décembre à Grigny*

## Témoignages

**Julie Riom, enseignante de CP depuis quatre ans à l'école élémentaire Langevin-Perrin.**

« L'école primaire n'est pas une garderie mais bien un lieu de transmission des savoirs et des apprentissages. Il est donc impensable pour les équipes pédagogiques d'imaginer être remplacées, de surcroît quand elles se mobilisent pour défendre les valeurs de l'école de la République, par des non-enseignants. A cet égard, le service minimum d'accueil remet en question le remplacement des enseignants en cas d'arrêt maladie par exemple. (...) »

La volonté de substituer des pseudos jardins d'éveil privés à l'école maternelle publique procède du même mépris du rôle essentiel qu'accomplissent les maîtres dans le développement des jeunes enfants. L'école maternelle est le seul garant de l'égalité des chances pour tous et un outil de cohésion sociale irremplaçable. »

**Tatiana Diawara, parent d'élève depuis quatre ans à l'école élémentaire Dulcie-September et mère de deux enfants de 2 et 6 ans.**

« Je suis indignée. Les mesures gouvernementales qui menacent actuellement l'école, parce qu'elles sont apparemment motivées par des besoins d'économie, alors qu'on réussit dans le même temps à mobiliser des centaines de milliards d'euros pour des banques, sont pour moi un signe de recul de notre société. En tant que mère d'un enfant de six ans qui a eu la chance de fréquenter une école maternelle dès l'âge de trois ans, je sais toute l'importance des savoirs dispensés par des maîtres qualifiés. Et je suis inquiète pour ma fille de deux ans qui n'aura peut être pas cette chance. »

**Odile Vallée, aide pédagogique au sein du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) de l'école Gérard-Philippe.**

« Créés en 1990, les RASED sont une spécificité française dans le traitement de l'échec scolaire en ce qu'ils permettent une analyse conjointe par différents professionnels (maître d'adaptation, rééducateur et psychologue scolaire) de chaque cas d'élève en décrochage. »

En renvoyant aujourd'hui une partie de ces enseignants spécialisés dans l'approche comportementale de l'échec scolaire devant des classes et en remplaçant les RASED par une aide personnalisée qui ne s'adresse qu'aux enfants ayant des difficultés ponctuelles, on ne répond plus aux besoins des élèves en grande difficulté. L'école de la République peut elle prendre le risque de les laisser à l'écart de tout épanouissement scolaire ? »

## Ils ont dit :

« Nous refusons de pallier la disparition des enseignants spécialisés (RASED). On n'est pas formés pour cela. Ça me révolte ! ».

*Une enseignante qui effectue le soutien scolaire pendant les heures du midi*

« Ce n'est pas aux collectivités à pallier aux déficits de l'école publique ».

*Une maman*

« On nous dit que 30 % des élèves arrivent en 6<sup>e</sup> sans savoir lire, qu'est-ce que ça va être si on supprime des postes, des rased et qu'on remette en cause la maternelle ! ».

*Un parent d'élève*

« Il faut se mobiliser avec toutes les villes qui entrent en action comme Athis-Mons, Morsang, Savigny, Milly la Forêt, Morangis, Longjumeau... Il y a 300 Rased en Essonne en 2008, l'an prochain il n'y en aura plus que 200, si on laisse faire ».

*Le Président départemental de la FCPE*

« Il y a 7 ans, tous les élèves de Grigny bénéficiaient d'une visite médicale, aujourd'hui je ne suis pas sûr qu'il y en ait 50 % qui soient vus par un médecin scolaire ».

*Une intervenante*

« Le pourcentage du budget de l'Éducation nationale dans la part de la richesse produite en France n'a pas évolué depuis 50 ans ».

*Un habitant*

« On veut que l'école, comme la santé rentrent dans le secteur marchand, c'est inadmissible ! »

*Un habitant*

## MESURES GRAVES :

500 postes d'enseignants pour 2009 (11 500 ont

2009 de 3 000 postes d'enseignants spécialisés

s élèves en difficulté.

ns de maternelle et leur remplacement par des « jar-

ts.

mum d'Accueil (SMA) obligeant les maires (sous peine

onnels de mairie, des retraités ou des parents pour

ève et même au-delà en cas d'absence et sans limita-

ncadrant.

coles de formation des maîtres (IUFM). Les nouveaux

s avec des diplômes d'enseignement supérieur mais

écifique.

## Semaine de l'égalité

# Des rendez-vous citoyens pour lutter contre la violence et les discriminations

Du 1er au 6 décembre 2008, la ville de Grigny organisait, à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France, en partenariat avec les maisons de quartier et de nombreuses institutions, la première « Semaine de l'Égalité », moment unique de mobilisation contre les violences et les discriminations.

**P**ROFITANT de cette semaine régionale de l'Égalité, la municipalité de Grigny s'est saisie de l'occasion pour renouveler ses actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et les préjugés en organisant notamment des rencontres avec des représentants de diverses institutions : Police, Pompiers, Justice, Mission locale, PLIE, ANPE... Ainsi, mercredi 3 décembre à partir de 17h à la Ferme neuve, de nombreux Grignois de tous âges et de tous les quartiers de la ville ont pu assister à un débat animé par la directrice du Centre de Ressource Politique de la Ville de Juvisy, en présence du Maire de Grigny, du chef de district et commissaire cen-

tral de police de Juvisy, d'un représentant des pompiers, du directeur de cabinet du Préfet d'Evry et de la suppléante du député Julien Dray, et échanger directement, pendant près d'1h30, avec les intervenants présents sur des sujets de fond comme la santé, le droit commun, la sécurité et l'insécurité et l'image des quartiers. Le but de cette rencontre était, selon Saïd Laatiriss, adjoint au Maire chargé de la Citoyenneté et de la Lutte contre les discriminations, de « renouer le lien entre la population, qu'il s'agisse de commerçants, de jeunes ou de responsables associatifs, et les différentes institutions intervenant sur le territoire ». Au programme de cette semaine

figurait également une table ronde sur le thème « Les freins à l'insertion professionnelle » avec des professionnels de l'insertion (parmi lesquels la directrice de l'ANPE, des représentants de la Mission locale, du PLIE, du Pôle Initiative Emploi, et du service municipal de l'emploi), une représentation pour des élèves du collège Jean-Vilar d'une pièce de théâtre sur le thème des violences quotidiennes au sein de la famille et à l'école et enfin une « caravane de l'égalité » qui a fait halte au carrefour du Méridien pour sensibiliser les jeunes, à l'occasion de débats et d'animations thématiques, à la lutte contre les discriminations.



## Croix-Rouge Française

# Une antenne relai pour mieux développer la solidarité

Une antenne de la Croix Rouge Française a été inaugurée samedi 15 novembre 2008 route de Corbeil à Grigny.

**F**ONDÉE en 1862 par Henri Dunant après que celui-ci eut assisté en 1859 à la tragédie humaine de la bataille de Solferino, la Croix-Rouge s'engage dès sa création aux côtés de toutes les victimes de guerre avec pour principes de comportement : impartialité, universalité, humanité, neutralité, volontariat, unité et indépendance.

Connue et reconnue partout dans le monde, l'association étend progressivement ses missions jusqu'à couvrir aujourd'hui un vaste champ d'intervention toujours au service des populations démunies : guerre, conflits internes, famines, épidémies, catastrophes naturelles...

Ses bénévoles apportent également quotidiennement un soutien psychologique, alimentaire et vestimentaire à tous les nécessiteux et assurent aussi des formations aux gestes qui sauvent (initiation à l'utilisation des Défibrillateurs Semi Automatiques, AFPS, PSC 1). Sur Grigny, c'est la délégation regroupant les villes de Viry-Châtillon, Grigny et Fleury-Mérogis et implantée à Viry-Châtillon qui est compétente pour déployer ses bénévoles en cas d'urgence, assurer une surveillance lors de manifestations diverses et accueillir les habitants à la recherche d'une aide sociale.

Depuis le samedi 15 novembre

2008, cette délégation dispose enfin d'une antenne sur la ville située dans les locaux d'Intermède au 78 route de Corbeil en plein centre ville. L'association pourra ainsi désormais œuvrer, en synergie avec d'autres institutions (CCAS, secours catholique, restos du cœur, secours populaire...), au plus près des habitants de la ville pour les accueillir, les écouter, les orienter et leur apporter une aide précieuse.

Inauguré par le Maire de Grigny, Claude Vazquez, le président de la délégation de Viry, Daniel Luce, la responsable de l'antenne grignoise, Annick Pechinez, en présence des bénévoles de l'antenne de Viry ainsi que de techniciens municipaux, ces locaux, prêtés et restaurés par la ville, accueillent notamment une épicerie sociale et une « vestiboutique » (stock de vêtements vendus à des prix modiques).

A cette occasion, une convention a d'ailleurs été signée qui entérine un partenariat entre la ville et l'association que le Maire a d'ailleurs « souhaité efficace et pérenne dans la mesure où la Croix-Rouge joue un rôle essentiel, aux côtés d'autres acteurs institutionnels majeurs (Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du Cœur, CCAS...), auprès des plus démunis en ces temps d'affluence des demandes d'aide sociale ».

## Talents des Cités

# Deux jeunes récompensés

Johnny Davison et Junior Kanza, deux jeunes originaires de la Grande Borne, viennent de recevoir le prix « Talents des Cités » pour leur projet de studio d'enregistrement implanté à Grigny et ouvert aux professionnels et aux amateurs.



2 gérants) qui travailleront ici à produire des artistes locaux et à accueillir des jeunes amateurs dans le cadre de conventions signées avec des mairies (centres de loisirs, maisons de quartiers...) et des écoles des alentours.

## Un projet abouti qui a déjà séduit

Formés à la musique avec leur association respective (Radar Recordz pour Johnny et Merijuice Recordz pour Junior), ces deux autodidactes ont voulu montrer, avec l'aide de leurs compères Emelyne, Lélé Malaki et Hamedy Diagouraga, qu'« on peut réussir dans son quartier et agir pour l'améliorer ». « Merijuice Recordz » a déjà reçu le soutien de la Boutique de Gestion PaRIF Essonne, d'Essonne Initiatives, d'Essonne Active, de la ville de Grigny, de la direction départementale Jeunesse et Sports ainsi que d'un parrain prestigieux : Ladjji Doucouré, champion du monde du 110 mètres haies.

Contact : Johnny DAVISON  
Tél. : 06.26.98.16.06  
Mail: mahdi\_tf@hotmail.com

## Un studio ouvert sur la cité

Ce studio, qui ouvrira rue de Schio à Grigny début 2009, hébergera le label « Merijuice Recordz » qui produit déjà de nombreux artistes de tous genres musicaux (Aladoum, Bam, Chino, CRK, Dozer, Sellya...). Equipé avec du matériel de pointe, le studio comptera 2 salles d'enregistrement dont une salle professionnelle et une salle dédiée aux amateurs, une salle de répétition et une salle de MAO (Musique Assistée par Ordinateurs). En tout, ce sont six personnes (une secrétaire, un ingénieur du son, un manager, un directeur artistique et

**L**E CONCOURS « Talent des Cités », créé par le secrétariat d'Etat chargé de la politique de la Ville et la Délégation Interministérielle à la Ville en partenariat avec le Sénat, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Réseau des Boutiques de Gestion, récompense, depuis plusieurs années déjà, le dynamisme des jeunes créateurs d'entreprises et porteurs de projets divers originaires des cités.

## Deux jeunes de la Grande-Borne dans les ors du Sénat

Au palmarès de cette année 2008 figurent deux jeunes originaires de la Grande-Borne, Johnny Davison, grignois de 26 ans et Junior Kanza, castelvirois de 23 ans, lauréats du prix régional dans la catégorie « Emergence » pour leur studio d'enregistrement « Merijuice Recordz ». C'est au Palais du Luxembourg, en présence de membres du gouvernement, dont Fadela Amara, de partenaires et de personnalités que leur prix de 1 500 euros leur a été remis le samedi 8 novembre 2008.



## Maison de quartier Marie-Curie

# Journée de Prévention du cancer du sein

**D**ANS les pays développés comme la France, une femme sur neuf sera un jour atteinte par un cancer du sein. Face à cette dure réalité, la prévention et le dépistage précoce sont seuls capables d'augmenter significativement les chances de guérison. Et de nombreux moyens existent pour prévenir l'apparition des premiers signes de la maladie (examens annuels, auto-palpations mensuelles, mammographies...) Forte de ce constat, la Maison de quartier Marie-Curie, en partenariat avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (Cramif), l'Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses (ADMC), Mutuelle de France, le GIP, les associations Vie enfance espoir 91, Hmong

Harmonie et l'AFAAD, a organisé une journée d'action sur ce thème jeudi 27 novembre 2008. C'est donc dans un froid pôle que les animateurs de la Maison de quartier, emmenés par Pascal Rabisse, responsable de la structure, ont assuré tout au long de la matinée une permanence sur un stand du marché de la Grande Borne et accueilli de nombreuses femmes et hommes qu'ils ont sensibilisés au dépistage des cancers du sein et colorectale. La journée s'est ensuite poursuivie, de 14h à 16h, dans les locaux de la Maison de quartier par des échanges autour d'une exposition itinérante, prêtée pour la circonstance par la Cramif, et avec les explications du docteur Aït Adad de l'ADMC.



# Vie associative

Lieu Passerelle

## « Le chemin vers l'école »

Le Lieu Passerelle est né d'une réflexion des professionnels du quartier PMI-Municipalité-Education Nationale-CAF dans le cadre de la convention thématique « réussite scolaire » du Grand Projet Ville de Grigny et Viry Châtillon de 2001.

DEPUIS février 2002, cette structure petite enfance, unique en Essonne, réunit une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice Elvi BOULO éducatrice de jeunes enfants, d'une enseignante mise à disposition par l'Education Nationale et une professionnelle titulaire du CAP petite enfance. Ce lieu est destiné et aménagé spécialement pour les petits dès 2 ans, n'ayant jamais connu d'accueil collectif.

L'accueil est de quatre matinées par semaine pendant un semestre avant d'intégrer progressivement l'école maternelle qui réserve des places à

cet effet. L'enfant passe de sa famille vers l'école par étapes : séparation en douceur, devient autonome, apprend à vivre au sein d'un petit groupe, et enfin intègre l'école maternelle confiant et rassuré.

Ce lieu d'éveil, de découverte et d'adaptation permet aux enfants de se familiariser avec la langue de l'école, souvent différente de la famille dans ce quartier, et de préparer aux apprentissages scolaires en relations individuelles avec les membres de l'équipe.

Les parents accompagnent avec l'équipe leur enfant vers la vie collective d'abord dans le petit groupe du

lieu passerelle et ensuite vers l'école. Ils participent activement au quotidien de ce lieu : période d'adaptation individuelle, activités régulières parents-enfants comme l'éveil musical, bibliothèque et éveil moteur, visites du quartier et découverte de l'histoire locale et période d'intégration à l'école. Ceci leur permet de voir évoluer leur enfant parmi les autres et de les rassurer sur leur future scolarisation.

**Lieu Passerelle**  
Rue de l'Arcade à Grigny 2 au-dessus des écoles Petite Sirène et Belle au bois dormant.  
Tél. : 01.69.25.88.61

Association « Enjeu »

## Une dizaine de jeunes grignois ont participé à un week-end à Lens sur le thème des droits de l'enfant

AU sein d'un mouvement national d'associations de quartiers, l'association « Enjeu » intervient auprès des jeunes de 6 à 13 ans des cités, notamment à la Grande Borne dans le secteur du Bélier, pour leur proposer des activités, vacances, séjours, sorties ainsi que des formations (BAFA, BAFD) dans une démarche d'éducation civique et populaire.

Travaillant en partenariat avec les structures d'animation implantées dans les quartiers, l'association organise également ponctuellement des événements de quartier et des sorties en synergie avec d'autres associations, maisons de quartier ou centres de loisirs.

Ainsi, les 15 et 16 novembre derniers, une dizaine de jeunes gri-

gnois de la Grande Borne se sont rendus à Lens pour participer à un rassemblement de l'association sur le thème des droits de l'enfant.

Accueillis chez l'habitant, les jeunes ont participé durant tout le week-end à de nombreuses activités et sorties : cavalcade, olympiades, visite au zoo de Lille, spectacle de cirque...

Un lâché de colombes et de ballons, en présence du maire de Méricourt, a clôturé l'événement qui aura réuni en tout quelque 350 jeunes venus de toute la France.

Selon Olivier Corzani, responsable départemental de l'association, ces jeunes ont « pu ainsi profiter d'un moment enrichissant de convivialité et d'échange avec d'autres enfants venus des quatre coins de la France ».



Restos du cœur

## Les Restos du cœur à la recherche de bénévoles

L'association des Restos du cœur, créée en 1985 par Coluche et forte aujourd'hui de près de 50.000 bénévoles répartis dans 2.000 centres à travers la France, apporte chaque année à quelques 700.000 personnes démunies une aide alimentaire indispensable et un réconfort précieux en dehors de tout message politique ou prosélytisme religieux.

Présente à Grigny depuis plus de vingt ans, l'antenne départementale de Grigny-Viry recrute aujourd'hui pour renforcer son contingent de 60 bénévoles déployé sur 7 communes.

Pour les rejoindre, contactez Jean-Claude Gouesnard, Restos du cœur de Grigny-Viry - 5, rue des Petits Pas - 91350 GRIGNY - Tél. : 01.69.45.13.84

# Sports

Cross des 3 collèges grignois

## Près de 700 élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en course

LE traditionnel cross des collégiés de Grigny, sur un parcours de 2980m autour du complexe sportif Jean-Miaud, a enregistré une participation remarquable de près de 700 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, couronnée par une organisation parfaite de courses durant toute la journée du 23 octobre. Un temps ensoleillé avait rehaussé la réussite de l'évènement sportif.

L'encadrement de la compétition amicale était assuré par les professeurs d'EPS des 3 collèges épaulés par les agents du service municipal

des sports. L'entreprise Coca Cola a apporté son habituel sponsoring (boissons et gâteaux), tout comme Omnisport Service qui a offert des coupes et un lot de cadeaux (ballon et tee-shirt).



Usg Volley Ball

## Championnat Coupe nationale

Les résultats des équipes grignois ont été globalement satisfaisants en novembre.



**Mixte :** Grigny /Courcouronnes, 3 sets à 0.  
**Féminine :** Grigny /Chambray Tours, 3 sets à 0.  
**Minimes :** Grigny /Fontainebleau 0 à 3 sets.

Judo Club de Grigny

## Un automne prometteur

POUR sa 5<sup>e</sup> année d'activité, le Judo Club Grigny débute la saison avec un nombre de licenciés équivalent à celui de l'année dernière. La 2<sup>e</sup> bonne nouvelle est tombée le 12 octobre dernier : les 4 judokas minimes du club présentés lors du 3<sup>e</sup> challenge d'automne à Brunoy, ont conquis une place sur le podium : Zagnazi Amine (-50kg) 3<sup>e</sup>. Ameer-Pantic Laura (-52kg), 2<sup>e</sup>. Greffion Maëva (-70kg), 3<sup>e</sup>. Colotroc Joscia obtient la 1<sup>ère</sup> place en (-70kg).

Cinq qualifiés pour la sélection Essonne Minimes

Par ailleurs, ces 4 combattants, auxquels s'ajoute Louison Laurianne (-48kg), représenteront le club le samedi 22 novembre 2008 au Dojo de Brétigny lors de la sélection Essonne Minimes.

Renseignements  
Tél. 06 78 98 77 44



Championnat départemental de Boxe

## Belle prestation des jeunes boxeurs grignois

SAMEDI 6 décembre 2008 de 12h à 18h, le gymnase du Haricot de Grigny accueillait 36 jeunes boxeurs âgés de 8 à 14 ans et représentants 11 clubs de l'Essonne pour une étape du championnat départemental de boxe anglaise.

A l'issue des combats, cinq boxeurs de l'Universelle Grigny Boxe Découverte se sont distingués en finissant premier de leur catégorie respective : Jovania Jaret (14 ans),

Christ Zolawchf (8 ans), Lounes Sebaoui (12 ans), Ibrahim Traore (12 ans) et Soireba Diaby (12 ans). Ces champions ont désormais rendez-vous à Gennevilliers en février 2009 pour confirmer leur performance lors du championnat régional d'Ile-de-France.

A noter également que le championnat de pré-combat (réservé aux jeunes âgés de 16 à 20 ans) se déroulera à Grigny fin mars 2009.

Ecole municipale des sports

## Le hand-ball à la recherche d'une implantation durable

L'école municipale des sports confirme l'activité de sa section hand-ball lancée l'année dernière. Les animateurs de la petite balle donnent rendez-vous aux enfants et ados grignois tous les jeudis au gymnase du Labyrinthe. Pour les 6/10 ans : de 17h à 18h15. Pour les 11/15 ans : de 18h15 à 19h30.

Vers un club de hand à Grigny

Ces initiations et cette sensibilisation des jeunes grignois à ce jeu collectif s'inscrivent aussi dans la

perspective de création d'un club de hand-ball à Grigny. La réalisation de cet objectif nécessite la contribution de toutes les bonnes volontés qui souhaitent que notre ville dispose d'un club spécifique.

Contacts  
Service municipal des sports  
Place Henri-Barbusse  
Tél. 01 69 02 46 75

Cérémonie du 11 novembre

## Hommage appuyé pour le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice

Les commémorations du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 ont donné lieu cette année à une exposition retraçant l'historique du conflit.

OUVERTE au public du 6 au 10 novembre 2008 au Centre culturel Sidney-Bechet et inaugurée vendredi 7 novembre par le Maire Claude Vazquez en présence d'une délégation italienne de l'association Amitié Grigny-Schio, l'exposition « Mémoires de guerre » a accueilli de nombreux visiteurs parmi lesquels des enfants de plusieurs écoles primaires de la ville qui se sont montrés particulièrement sensibles à l'évocation du quotidien dans les tranchées.

### Témoignages écrits d'un ancien brancardier

Parmi les nombreux documents présentés, les visiteurs ont pu notamment découvrir des correspondances, aquarelles et dessins de Raymond Pinson, brancardier dans le 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie d'avril 1915 à septembre 1919, généreusement prêtés pour l'occasion par sa fille, Yvette Velociter.

Artiste autodidacte et ingénieur hydraulicien de métier - il travaillera après-guerre sur les bases navales de Bizerte (Tunisie) et Mers el-Kébir

(Algérie) - Raymond Pinson nous livre, à travers des œuvres d'une grande justesse, un témoignage inédit sur la guerre et le quotidien des soldats. Blessé à trois reprises durant le conflit, ce poilu mobilisé à l'âge de 20 ans, qui a connu Verdun et la bataille de la Somme, est revenu du front avec, outre un éclat d'obus niché trop près de la colonne vertébrale pour être extrait et de nombreuses décorations (croix de guerre, médaille militaire et légion d'honneur), une sensibilité exacerbée et un goût prononcé pour l'art impressionniste qu'il mettra vite au service d'une œuvre picturale particulièrement dense.

### Une cérémonie émouvante

La cérémonie officielle de commémoration, qui s'est déroulée pour la première fois square René Picketty depuis que le monument aux morts y a été transféré, aura été l'occasion pour le Maire, Claude Vazquez, de souligner que ce premier conflit industriel de l'histoire aura « beaucoup profité aux industriels comme Renault, Citroën ou Michelin en France, Krupp, Siemens ou IG Métal en Allemagne, Du Pont Nemours aux Etats-Unis ce qui conduira Anatole France à déclarer « on croit mourir pour la patrie et on meurt pour les industriels ».



## Daniel Bechet enregistre aux studios du Bélier à la Grande Borne Le Jazz Band du fils toujours fidèle à Grigny

Les Bechet gardent une relation particulière avec Grigny. En effet, le 3 novembre 2008, le batteur Daniel (54 ans), fils du grand jazzman Sidney Bechet, enregistrait au studio du Bélier un nouvel album en compagnie de son jazz Band.

Alain Butte, ingénieur du son du Bélier, nous rappelle qu'il avait déjà « travaillé en 1997 à l'enregistrement du premier album de Daniel Bechet. »

### Comment s'explique le choix du Bélier ?

Sidney Bechet aimait enregistrer en Live dans de petits endroits ou des clubs, afin que sa musique garde une

dimension humaine, vivante et instinctive. C'est cette tradition qui a guidé le choix de Daniel. « Nous sommes, dit-il, restés fidèles à cette démarche artistique par des enregistrements en direct dans des studios de proximité. De plus Grigny et ses élus nous ont toujours bien accueilli »

Claude Vazquez, le Maire, accompagné par Elisabeth Ete (adjointe), du directeur du service

municipal de la culture et du directeur du conservatoire, a salué les musiciens tout en leur assurant « qu'ils seront toujours les bienvenus à Grigny qui s'apprête à construire un nouveau conservatoire plus conforme aux besoins artistiques de la population. »

### 2009, année d'hommage à Sidney Bechet

Pour célébrer le géant du jazz qui a vécu à Grigny dans les années 50, des initiatives sont en préparation dont un concert qui aura lieu au mois de mai avec Daniel Bechet.



Daniel Bechet en répétition aux studios du Bélier

Téléthon 2008

## L'Usg mobilisée pour le Téléthon

CETTE ANNÉE encore l'Usg, via sa section danse, a soutenu l'Association Française contre les Myopathies (AFM) en organisant, en partenariat avec la ville de Grigny, un spectacle de danse samedi 6 décembre 2008 au Centre culturel Sidney-Bechet. Plus que jamais, les spectateurs nombreux se sont acquittés de bonne grâce des trois euros d'entrée promis à l'AFM. Au final, l'Usg a ainsi récolté 2 075 euros qui seront entière-

ment reversés à l'association. L'Usg tient à remercier Sébastien, jeune handicapé présent lors de la soirée, pour son enthousiasme et sa gentillesse ainsi que « Le Doux Palais » à Grigny 2 et le « Comptoir CASH » à Bondoufle pour leur participation, les nombreux bénévoles mobilisés et enfin les services de la ville pour leur aide logistique.



## Centre culturel Sidney-Bechet

Théâtre

## Liberté, j'écris ton nom

Mercredi 17 décembre 2008 à 15h et jeudi 18 décembre 2008 à 19h30

MARQUANT l'aboutissement d'un mois de stage de théâtre gratuit dispensé par la compagnie école du Théâtre du Fil à des jeunes et des adultes sur le thème de la Liberté, deux représentations d'un spectacle intitulé « Liberté, j'écris ton

nom », inspiré de la pièce de B. Brecht « Les jours de la commune », auront lieu les mercredi 17 décembre à 15h et jeudi 18 décembre à 19h30.

Entrée libre  
Renseignements au 06.24.72.75.22

## Animations de Noël

### Maison de quartier des Tuileries Soirée de Noël

Vendredi 19 décembre à partir de 19h, la Maison de quartier des Tuileries vous accueille pour une grande soirée de Noël avec au programme : marché de Noël, concert de jazz, danses réunionnaises et salsa, défilé de mode, buffet du monde (avec vente de spécialités entre 0.50 et 2 euros)...

Le père Noël sera également de la fête pour rencontrer les enfants et écouter leurs dernières doléances.

Renseignements au 01.69.02.21.91

### Fédération commerciale de Grigny Les Instants magiques de Noël

Du 19 au 31 décembre 2008, la Fédération commerciale de Grigny, avec le soutien du Conseil général, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la préfecture de l'Essonne, organise une semaine d'animations gratuites dans les commerces du village et du centre commercial Casino.

Au programme : parade, spectacle de jonglage, de magie et de clowns, séances photo avec le père Noël...

Et aussi 3 000 euros de bons d'achat et de nombreux lots à gagner.



### Spectacle à l'Agora Un conte de Noël pour 300 grignois

300 places du spectacle donné à l'Agora d'Evry le 14 décembre, « L'enfant pirogue et l'homme crocodile », conte musical créé et interprété par Manu Dibango et ses musiciens ont été offertes aux familles grignois. Grâce à la mobilisation des 4 maisons de quartiers les places sont parties en trois jours. Les animateurs des maisons de quartier ont également accompagné les familles dans des cars mis à disposition par la ville et la communauté d'Agglomération. Plein succès pour cette initiative du service culturel.



## Agenda

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

### La lettre à l'honneur

Après un passage par la bibliothèque Pablo-Picasso, l'exposition itinérante intitulée « L'Art Postal » et réalisée par Pierre Stéphane Proust sera proposée à la bibliothèque Victor-Hugo du mercredi 17 au mercredi 24 décembre 2008. Cette exposition a pour but de sensibiliser le public à l'art postal et à l'univers de la Lettre en valorisant les créations des artistes et les différents supports où la correspondance est mise à l'honneur.

Bibliothèque Victor-Hugo  
2, place de la Carpe à la Grande Borne

## Restauration Scolaire

Du 22 décembre 2008 au 2 janvier 2009

SEMAINE DU 22 AU 26 DECEMBRE 2008

Lundi 22 décembre : betterave rouge - cordon bleu - ratatouille/riz - fromage blanc - banane - Mardi 23 décembre : salade verte - omelette - gratin de chou fleur - chanteneige - flan pâtissier - Mercredi 24 décembre : maïs/soja/carotte - rôti de veau - potatoes - emmental - kiwi - Jeudi 25 décembre : férié - Vendredi 26 décembre : filet de maquereau - tomate farcie - macaroni - yaourt - orange.

SEMAINE DU 29 DECEMBRE 2008 AU 2 JANVIER 2009

Lundi 29 décembre : \* jus de pamplemousse (maternel) - \* 1/2 pomelo rose - hachis parmentier - coulommiers - mosaïque de fruits - Mardi 30 décembre : potage de légumes - colombo de dinde - riz créole - saint paulin - clémentine - Mercredi 31 décembre : céleri rémoulade - gigot d'agneau - petits pois - fromage blanc - chou vanille - Jeudi 1er janvier : férié - Vendredi 2 janvier : taboulé - poisson pané / citron - haricots verts - cantadou - mosaïque de fruits.